



Le Maroc enregistre des avancées dans la conservation de 7 espèces d'ongulés sauvages

Le Maroc enregistre des avancées dans la conservation de 7 espèces d'ongulés sauvages Le Haut commissariat aux eaux et forêts et à la lutte contre la désertification (HCEFLCD) a dressé son bilan des réalisations en matière de conservation de la biodiversité durant les trois premières années de la mise en oeuvre de la stratégie 2015-2024. En effet, le HCEFLCD vise la conservation des 7 espèces d'ongulés sauvages (gazelle dorcas, gazelle dama mhorh, gazelle de cuvier, addax, oryx algazelle, cerf de Berbérie et mouflon à manchette) par le maintien de ces espèces sauvages et de leurs habitats dans un état de conservation favorable et la création d'un réseau de troupeaux captifs géré selon des standards internationaux. Des résultats importants ont pu être atteints, dont: - le maintien à l'état sauvage de populations de la gazelle dorcas, de la gazelle de Cuvier et du mouflon à manchettes, - la restauration de certains de leurs habitats (les effectifs de la gazelle de cuvier dépassent aujourd'hui les 2.000 individus), - l'importance des stocks des gazelles dorcas, de gazelles dama, des oryx et d'addax répartis sur 26 enclos, - l'établissement de groupes fondateurs: Addax et de gazelle dama, dans la station d'acclimatation de la faune saharienne de Safia dans la province de Bir Guendouz, et de l'Oryx et de la gazelle dama dans la station d'acclimatation de Msissi (Errachidia). Ainsi, des opérations de translocations ont été réalisées au cours de 2017-2018, à savoir: - la création d'un nouveau noyau reproducteur de l'autruche à cou rouge dans la réserve de M'Sissi, en juillet 2017, - le transfert d'une population de gazelle dorcas (20 individus)



et de mouflon à manchettes (18 individus) en mars 2018, au niveau de la province d'El Kelaa des Sraghna dans le cadre du projet de l'espace éducatif et récréatif à la zone de Saquia Yaacoubia, - le renforcement de la population de mouflons au niveau du parc national de Taz Ekkapar, - le transfert de 25 individus de la région de Marrakech, en mars 2018, - le transfert en deux opérations de 64 individus de gazelle dorcas, dans un enclos d'acclimatation dans la région de M'Hamid El-Ghizlane en vue d'entamer un programme de lâcher dans la nature, - 4 nouveaux enclos sont en cours de réalisation et seront achevés fin 2018, celui de Bouhachem dans le Rif Occidental, afin de créer un nouveau noyau reproducteur de Cerfs de Berbérie, un enclos dans le parc national de Khenifiss pour la gazelle de cuvier, un autre d'acclimatation à Boujdour pour l'oryx et un dernier pour l'acclimatation à Smara pour l'addax. Dans le registre des zones humides, le HCEFLCD a lancé plusieurs projets visant le renforcement des efforts de conservation de la biodiversité des zones humides et la promotion du développement durable local et participatif, dont les principaux résultats atteints se traduisent par l'inscription de 2 nouveaux sites sur la liste Ramsar portant ainsi à 26 le nombre total des zones humides d'importance mondiale et l'élaboration de la stratégie nationale de conservation des zones humides. En termes d'objectifs chiffrés à atteindre à l'horizon 2024, le HCEFLCD vise l'inscription de 30 nouveaux sites Ramsar, la sensibilisation de 500.000 personnes touchées par le programme d'animation des zones humides/an, la mise en oeuvre de 60 Plans d'aménagement et de gestion des zones humides prioritaires et le développement de 4 chaînes de valeurs durables développées au niveau des zones humides: birdwatching, pêche artisanale et aquaculture intégrée. (Avec MAP) Publier le 23 mai 2018 Source web par : medias24